

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7328736601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7328736601>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 mai 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SELARL LEXCAP
Cabinet d'Avocats
4, rue du Quinconce – BP 60429 – 49104 ANGERS
CEDEX 02

PROXIM AVOCAT
Société d'exercice libérale à responsabilité limitée au
capital de 5 000 euros
Siège social : 4, Allée du Haras
49100 ANGERS
RCS ANGERS 838 689 818

La société PROXIM AVOCAT, sus-désignée, a été
dissoute par décision en date du 09/05/2023, prise par la
société PROXIM AVOCATS, SELARL au capital de 1 500
€ dont le siège social est sis 10, rue Chaussée Saint-
Pierre – 49100 ANGERS et immatriculée au RCS
d'ANGERS sous le numéro 332 836 014.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa
3 du Code civil, les créanciers de la société PROXIM
AVOCAT peuvent former opposition à la dissolution dans
un délai de 30 jours à compter de la publication du présent
avis.

A l'issue de ce délai, le patrimoine de la société PROXIM
AVOCAT sera transmis à la société PROXIM AVOCATS,
associée unique, qui reprendra tous ses droits et
obligations.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal
de Commerce d'ANGERS.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT

En partenariat avec

Directeur de Médialex

